

Titre à Finalité Professionnelle Technicien expert après-vente automobile

TFP TEAVA

ALTERNANCE

Objectifs de formation

Le technicien expert après-vente automobile assure l'entretien, la réparation et le service après-vente des voitures. Il diagnostique et intervient sur les systèmes mécaniques, électriques, électroniques, pneumatiques, hydrauliques et optiques ainsi que les accessoires. Le technicien assure également un service client en fournissant des conseils. Référent technique, il a une mission d'appui et de formation.

La formation TFP Technicien expert après-vente automobile permet d'acquérir les compétences suivantes :

- Réaliser en autonomie les opérations de diagnostic,
- Assurer la maintenance préventive et corrective des moteurs thermiques et équipements périphériques, d'ensembles mécaniques, de systèmes électriques, électroniques, pneumatiques, hydrauliques et optiques, assurant la conduite, le confort et la sécurité du véhicule,
- Intervenir sur des véhicules spécifiques (électriques, hybrides),
- Poser des accessoires sur des véhicules,
- Organiser et gérer les interventions de maintenances ainsi que la relation client.

Programme

Les enseignements techniques et professionnels

- Diagnostics, mesure, contrôle et interventions
- Gestion, organisation de l'activité et environnement professionnel et relation service

Modalités d'organisation

Par année de formation

- 20 semaines de cours pratiques au CFA
- 35 heures par semaine de cours
- 40 semaines de période de formation en entreprise dont 5 semaines de congés payés

Infos pratiques

Durée

1 Année(s)

Tarif(s)

Public en reconversion ou salarié en professionnalisation : tarif horaire : entre 14 € et 18 €. Possibilité de prise en charge financière totale ou partielle en fonction des droits acquis et du statut.

Public apprenti : formation prise en charge par l'OPCO de branche.

Contacts

CLODIC CLAIRE Assistante Formation (Bruz)

claire.clodic@cma-bretagne.fr 02 99 65 32 25

DALIBOT CATHERINE Orientation & Recrutement (Bruz)

catherine.dalibot@cma-bretagne.fr 06 45 43 46 57

Les conditions d'admission

Prérequis

Être titulaire d'un Bac Pro Maintenance des véhicules - Option voitures particulières

Modalités de recrutement

Candidature ouverte toute l'année, pour une entrée en formation principalement de fin août à début novembre. - Parcours adapté possible tout au long de l'année en fonction des profils et des situations. - Toute entrée en formation fait l'objet d'un positionnement. Admission sur dossier et possibilité d'entretien. Nous consulter.

➔ **Niveau de sortie** : Niveau 5 (BAC+2)

Le parcours de formation

Modalités d'évaluation

- Alternance d'apports théoriques et de mises en situation - Participation à des projets pédagogiques - Contrôles réguliers de connaissances, notamment par des examens blancs et des mises en situation pratiques - Évaluation en cours de formation (ECF) et validation en jury final (Entretien de Narration et d'Activité)

Modalités pédagogiques

Livret d'apprentissage entre l'apprenant, l'entreprise et le campus - Visite en entreprise par l'enseignant tuteur - Séance de tutorat à chaque période au campus - Conseils de classe et bulletins de notes avec l'avis de l'équipe pédagogique - Supports de formation numériques

Certification

Modalités d'entrée

Qualités & profils requis

Capacité à travailler en équipe - Aisance relationnelle - Respect des règles de sécurité

Entreprises conseillées

Garage - Concession automobile bénéficiant d'un atelier mécanique - Services techniques de collectivité - Nous consulter

Perspectives métiers

Ouvrier chez un artisan garagiste, un réparateur agréé ou un concessionnaire. Toutes les perspectives métiers et poursuites d'étude sur le site de l'Onisep.

Poursuite d'études

BTS Maintenance des Véhicules : Option Voitures Particulières

Sessions

Bruz

- A minima 550 h, parcours entre 13 et 16 mois. Réduction de durée suivant profil.

Nos partenaires



FACULTÉ
DES MÉTIERS
FOUGÈRES | RENNES | ST-MALO

En savoir plus Certification professionnelle - diplôme

Intitulé : Certificat de qualification professionnelle
technicien expert après-vente automobile

Code RNCP : 34322

Date et mise à jour des informations : 31/01/2024

Extrait de la description de la formation. Consultez l'intégralité des informations relatives à cette formation sur notre site internet www.fac-metiers.fr